



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE CHANCIA
 Séance du lundi 14 octobre 2024**

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 9</p> <p>Date de convocation du conseil municipal : 7 octobre 2024</p> <p>Date de mise en ligne de la délibération :</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quatorze octobre, à dix-huit heures trente-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, FOURNIER Christophe, MAILLARD Valérie, MEYNET Francine.</p> <p><u>Excusé-es</u> : DUEZ Sophie excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc ; BERTHAIL Éric excusée donne pouvoir à BONIN Robert.</p> <p><u>Absent</u> : KOCIOL Guillaume</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : DELIANCE Jean-Luc</p>
--	---

Objet : Attribution d'une subvention à l'école de Lavancia-Epercy pour les séances de piscine 2024-2025

Vu la délibération 2021-018 sur le changement de l'école de rattachement

L'école de Lavancia-Epercy organise comme chaque année pour les élèves des séances de piscines.
 Pour 2023-2024, 6 séances sont programmées pour un coût total de 2 850 € avec le transport.
 14 élèves de Chancia sont concernés, la part de la commune de Chancia est donc de 848,96 soit un coût par enfant de 60,64 €.

Pour 2024-2025, l'école de Lavancia-Epercy a donc fait part d'une demande de subventions pour les séances de piscine pour les enfants de Chancia.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** l'attribution d'une subvention à l'école de Lavancia-Epercy versée à la commune de Lavancia-Epercy pour un montant de 848,96 €.

Pour extrait certifié conforme
 Le Maire,
 Robert BONIN